

## **Le gouvernement fédéral doit redoubler d'efforts pour attirer la relève, développer les travailleurs et régler pour de bon l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre**

Ce n'est un secret pour personne, le Québec est toujours confronté à une grave pénurie de main-d'œuvre qui ne présente aucun signe d'amélioration. La situation difficile qui frappait déjà de nombreux secteurs avant la pandémie, dont l'industrie aérospatiale, n'a fait que prendre de l'ampleur depuis, alors que des milliers de travailleurs ont quitté leur entreprise, changé de secteur ou encore pris leur retraite prématurément.

Avec un taux de chômage à 5,8% au Québec en août 2021, le bassin de travailleurs demeure limité. Le nombre de postes vacants, au premier trimestre de 2021, était de 20 350 dans le secteur de la fabrication au Québec et, avec le taux de postes vacants maintenant à 4,7 %, la pression augmente. Le manque de travailleurs empêche la croissance des entreprises, fait perdre des contrats, nuit aux opérations et à l'innovation et freine l'augmentation des exportations ; la vitalité de nos PME manufacturières est donc sérieusement en jeu.

Alors que le bassin de candidats s'amenuise, les employeurs doivent faire des pieds et des mains pour attirer des travailleurs locaux et internationaux. Les entreprises font souvent face à des surenchères salariales, faisant en sorte qu'un travailleur passe rapidement d'un employeur à un autre, ce qui fragilise l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

La situation n'est guère plus joyeuse du côté des institutions d'enseignement. L'industrie aérospatiale du Québec a la chance de pouvoir compter sur des centres de formation de pointe, soit l'École nationale d'aérotechnique et l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, qui proposent des formations uniques en Amérique du Nord. Malheureusement, celles-ci opèrent actuellement à moitié de leur capacité et peinent à recruter des étudiants.

Nous assistons en ce moment à une baisse importante des inscriptions d'étudiants locaux; les étudiants des autres provinces canadiennes doivent déboursier un montant significatif, comme les étudiants étrangers, pour se faire former au Québec et les étudiants étrangers doivent faire face aux dédales administratifs du ministère fédéral de l'Immigration. Quand nos écoles réussissent à former des étudiants d'origine étrangère, certains déménagent du côté de l'Ontario une fois leur formation terminée, afin d'obtenir plus rapidement leur citoyenneté canadienne. Cette situation défavorise grandement le Québec, car nous ne retenons pas la relève que nous formons et dont nous avons besoin.

### **À la croisée des chemins**

Si rien n'est fait pour attirer et retenir les étudiants et travailleurs, locaux ou internationaux, nous risquons une délocalisation de filiales de multinationales, une perte de compétitivité par rapport aux autres provinces et nations, ainsi qu'un recul accéléré du secteur aérospatial québécois sur la scène mondiale. Avec un bassin d'employés vieillissant et une relève insuffisante, les prochains départs à la retraite vont renforcer les pénuries d'emplois techniques ou professionnels. En aérospatiale seulement, nous prévoyons 270 départs à la retraite d'ici 2022 au niveau des machinistes et opérateurs.

### **Des solutions sont pourtant possibles**

Les solutions pour régler le problème ne manquent pas et plusieurs ont déjà été partagées. Par exemple, les étudiants des autres provinces canadiennes devraient pouvoir se former au Québec à un coût beaucoup plus raisonnable. Innovation, Sciences et Développement économique Canada pourrait mettre à disposition des PME des services gratuits d'accompagnement pour les aider à recruter de la main-d'œuvre étrangère. Aussi, le ministère fédéral de l'Immigration devrait mieux se coordonner avec le ministère de l'Éducation du Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur afin de favoriser la reconnaissance des diplômes et les équivalences, réduire les délais de traitement des demandes des étudiants internationaux et s'assurer que

ceux-ci seront en mesure de débiter leur formation dans les temps. Le gouvernement fédéral pourrait traiter en priorité les dossiers d'immigration de candidats ayant déjà en main une offre d'emploi et favoriser leur intégration au Québec en s'assurant que le délai pour devenir citoyen canadien soit le même que dans les autres provinces.

Messieurs Trudeau, O'Toole, Singh, Blanchet et Mme Paul, le temps presse et vous pouvez nous aider à résoudre la pénurie importante de main-d'œuvre qui nous afflige. La réussite de nos entreprises, l'attraction de travailleurs étrangers et le développement de nos talents ici, au Québec, représentent un investissement incontournable et rentable pour tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

**Suzanne M. Benoît**

Présidente-directrice générale  
Aéro Montréal

**Karl Blackburn**

Président et chef de la direction  
Conseil du patronat du Québec

**Charles Milliard**

Président-directeur général  
Fédération des chambres de commerce du  
Québec

**Véronique Proulx**

Présidente-directrice générale  
Manufacturiers & Exportateurs du Québec

**Pascal Désilets**

Directeur de l'École nationale d'aérotechnique et  
conseiller stratégique au Centre technologique en  
aérospatiale

**Andréane Martel**

Directrice générale  
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale  
(CAMAQ)